

INTRODUCTION

«L'érosion de la couche d'ozone menace la perpétuation de la vie sur la terre». Cette opinion unanime a été exprimée par le Comité permanent de l'environnement de la Chambre des communes dans son rapport intitulé *Les CFC, des émissions mortelles* (juin 1990, p. 1). Cette préoccupation a incité le Comité à formuler 23 recommandations et à demander aux gouvernements du monde entier de «déclarer immédiatement la guerre à tous les éléments qui s'attaquent à la couche protectrice d'ozone [*ibid.*]». Même si seulement deux années se sont écoulées depuis la publication de ce rapport, l'évolution rapide de la situation a forcé le Comité à réexaminer cette question.

Le 6 avril 1992, le Comité a consacré une journée à l'audition de témoins en vue d'étudier de récentes découvertes scientifiques voulant que la couche d'ozone de la partie de la stratosphère située au-dessus de l'hémisphère nord s'appauvrisse à des taux supérieurs aux prévisions antérieures. Des universitaires et des scientifiques d'Environnement Canada ont été priés d'évaluer d'une manière critique les données atmosphériques canadiennes et les récentes observations préliminaires effectuées par l'Administration nationale de l'aérospatiale des États-Unis (NASA). Des professionnels de la santé ont comparu devant le Comité afin de passer en revue les risques pour la santé humaine que pose l'augmentation possible des rayonnements UV-B. Le Comité a de plus reçu des suggestions et des recommandations précieuses de groupes environnementaux inquiets de la situation.

Les membres du Comité sont convaincus que le Canada doit être en mesure de réagir efficacement et promptement au défi que constitue l'appauvrissement de la couche d'ozone. Afin de vérifier le niveau de préparation du Canada, des représentants de la Société Du Pont Canada et de l'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération ont été priés de discuter des progrès accomplis récemment en vue d'élaborer des produits chimiques de remplacement pour les CFC ainsi que des technologies de rechange pour la réfrigération. De plus, le D^r J. Buccini, directeur des Produits chimiques commerciaux à Environnement Canada, a brossé un tableau du plan d'action de ce ministère en vue d'assurer l'élimination accélérée des produits chimiques qui s'attaquent à la couche d'ozone.

L'un des principaux objectifs visés par ces auditions consistait à donner au public canadien une évaluation factuelle de l'appauvrissement de la couche d'ozone, afin qu'il puisse prendre des décisions éclairées en ce qui touche les initiatives individuelles, les mesures de précaution et la politique à adopter pour sauvegarder la couche d'ozone. Comme l'a fait remarquer le président du Comité, l'honorable David MacDonald, le succès d'un programme visant à accélérer l'élimination des produits chimiques s'attaquant à la couche d'ozone est fonction de la participation d'un public bien informé.

LES PREUVES SCIENTIFIQUES

Le 3 février 1992, l'Administration nationale de l'aérospatiale des États-Unis (NASA) a annoncé dans un communiqué que le plus haut taux de monoxyde de chlore jamais enregistré avait été mesuré dans la partie de la stratosphère située au-dessus de l'Arctique. La NASA a aussi déclaré que ces résultats préliminaires indiquaient qu'une destruction quotidienne de 1 à 2 p. 100 de la couche d'ozone pouvait survenir si des conditions météorologiques précises étaient réunies. La possibilité qu'il se creuse un «trou dans la couche d'ozone» surplombant les régions habitées de l'hémisphère nord a donné lieu à des reportages alarmants dans les médias et a transformé un problème auparavant éloigné en une préoccupation immédiate pour les Canadiens.